

Former des citoyens libres et éclairés

L'éducation aux médias et à l'information, à laquelle se consacrent des enseignants de plusieurs disciplines, est entrée de plein fouet dans le débat public. Rien d'étonnant, tant il s'agit au travers de cette éducation transversale de repenser la citoyenneté à l'ère numérique, dans un contexte inédit de crise de l'information.

Serge BARBET, directeur délégué du Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (Clemi)

L'éducation aux médias a émergé dans les années 1970 au sein de cercles de réflexion affirmant la nécessité de lier l'actualité et l'éducation en France. Objectif? Former des citoyens libres et éclairés et prémunir par l'éducation, dans l'héritage des Lumières, contre toute forme d'irrationnel, de relativisme ou d'arbitraire. Cette littérature relève « *d'une éducation critique à la lecture des médias, dont l'objectif est d'amener à une distanciation par la prise de conscience des fonctionnements des médias, de leurs contenus ainsi que des systèmes dans lesquels ils sont ancrés* ». L'auteur de cette définition, l'universitaire Jacques Gonnet⁽¹⁾, est à l'origine du Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information, le Clemi⁽²⁾, structure originale créée en 1983, devenue le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information.

Dès sa création, le Clemi va ouvrir des perspectives au-delà des frontières hexagonales, autour des enjeux citoyens de cette éducation à la lecture critique des médias. D'emblée, la question des productions médiatiques des jeunes sera intégrée à ce champ d'investigation, définissant les deux piliers de l'éducation aux médias et à l'information (EMI): comprendre la fabrique de l'information pour mieux saisir les enjeux de pluralité et d'indépendance de la presse en démocratie; pratiquer les médias à l'école, au collège et au lycée, par la production de journaux, Web

radios ou Web TV, afin d'appréhender l'exercice et acquérir des compétences fondamentales de lecture, d'écriture, mais aussi de travail en groupe favorisant la coopération entre pairs, l'écoute, la prise de parole, la confiance et l'estime de soi. Dans un contexte d'« infobésité », le renforcement de l'esprit critique et la compréhension des environnements médiatiques s'avèrent également essentiels, dans le parcours citoyen des élèves.

Des dispositifs variés pour accompagner les enseignants

Le Clemi instituera rapidement la Semaine de la presse et des médias dans l'école, pour offrir aux enseignants les supports médiatiques nécessaires à la mise en pratique de leurs travaux pédagogiques. Chaque année, plus d'un million d'exemplaires de journaux et de magazines sont ainsi envoyés à leur demande, sur tout le territoire. Le succès de cette Semaine sera rapide, et jamais démenti. Organisée chaque année au mois de mars, cette action éducative, qui touche quatre millions d'élèves et deux-cent-trente-mille enseignants en France, se déclinera, pour la deuxième année, dans plusieurs Etats membres de l'Union⁽³⁾, grâce à l'initiative de la Commission européenne; mais aussi ailleurs dans le monde⁽⁴⁾, avec le soutien de l'Unesco et d'acteurs ressentant l'urgence d'en généraliser la mise en œuvre - l'EMI étant perçue comme indispensable face aux désordres de l'information, à la prolifération des infos et des théories des complots menaçant les droits humains les plus fondamentaux. La Semaine est aussi l'occasion de travailler à partir des offres numériques proposées par les partenaires du secteur presse et médias.

Afin d'accompagner les enseignants dans la mise en œuvre de projets pédagogiques de plus en plus nombreux, le Clemi a également institué des concours de médias scolaires comme MédiaTiks, ou des dispositifs pour aborder des thèmes au centre des enjeux de citoyenneté, comme l'égalité filles/garçons, ou encore la protection de l'environnement. Avec l'association Wikimedia France, le Clemi est aussi à l'origine du Wikiconcours lycéen qui vise à explorer les notions d'écritures encyclo-

(1) Professeur de sciences de l'information et de la communication à l'université Sorbonne nouvelle-Paris 3.

(2) Le Clemi promeut l'EMI dans un esprit partenarial, agrégeant les acteurs institutionnels, associatifs et médiatiques. Il est en liaison avec un réseau de coordonnateurs académiques sur l'ensemble du territoire et placés sous autorité du corps rectoral. Ce sont les référents pour l'ensemble des personnels souhaitant s'informer sur les dispositifs en académie.

(3) European Media Literacy Week (<https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/news/european-media-literacy-week>).

(4) Semaine de la presse et des médias, initiative de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, en partenariat avec le Clemi (www.semainedelapresse.com/fr).

(5) Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République.



Atelier de Web radio scolaire (« Eco Radio ») des élèves du collège Van-Gogh (académie de Nancy-Metz). Sont interviewés par les élèves (du milieu à dr.): Darline Cothière, directrice de la Maison des journalistes, Elodie Vialle, ex-membre de Reporters sans frontières, Christophe de Roquefeuil, grand reporter, correspondant à l'étranger de l'AFP. Une initiative dans le cadre du lancement de la Semaine de la presse et des médias dans l'école, en 2019, à l'Unesco.

pédagogiques et collaboratives, de fiabilité des sources de l'information, ou encore à développer une attitude critique face aux pratiques d'autoréférencement.

Le Clemi s'est d'emblée construit avec les (r)évolutions induites par l'essor de l'informatique et de l'Internet. Son domaine d'intervention a toujours porté sur l'émancipation sociale, professionnelle et citoyenne de l'élève. Il s'est étendu ces dernières années à des publics élargis, en particulier les familles, au travers de l'univers de ressources de « La famille tout-écran », pour promouvoir des usages numériques positifs. Son expertise dépasse désormais la seule sphère scolaire, mobilisée dans des programmes de formation spécifiques auprès de travailleurs sociaux afin de prévenir la violence, le harcèlement et les phénomènes de radicalisation, par la médiation numérique.

L'éducation aux médias au cœur des systèmes éducatifs

Longtemps cantonnée à une action de sensibilisation développée à l'école grâce au volontariat des enseignants et des professeurs documentalistes, aux avant-postes de cette éducation, l'EMI fait désormais partie intégrante du socle commun de connaissances, de compétences et de culture⁽⁵⁾ et irrigue toutes les disciplines, avec une place de plus en plus prégnante dans les programmes d'enseignement moral et civique. La maîtrise des médias et de l'information est présente dans les programmes de cycle 2 et 3, mais également du cycle 4. Au collège, dans les filières générales, techniques et professionnelles du lycée, les programmes donnent une place de plus en plus importante à la maîtrise de l'oral, montrant les liens entre « pratique médiatique » et « maîtrise du langage oral ». L'EMI se retrouve aussi de manière transverse dans les nouveaux programmes du lycée général. L'introduction d'un grand oral en épreuve finale du baccalauréat, conçue pour per-

mettre au candidat de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante, montre enfin l'importance de l'EMI dans le cursus scolaire.

Cette évolution, en France comme ailleurs, montre l'adaptation de nos systèmes éducatifs aux enjeux contemporains de formation dans un monde numérique qui a bouleversé les pratiques informationnelles et bousculé nos schémas démocratiques. Le défi est immense, il exige à la fois de se former à l'école en citoyen actif, capable de discernement et de sens critique, mais aussi appelé à progressivement maîtriser les connaissances techniques et scientifiques dans un monde de plus en plus technologique. Bien que les objectifs soient clairement identifiés, les difficultés sont encore nombreuses pour des enseignants manquant souvent de moyens, de temps et de formations dans ce domaine. Et si l'urgence est une notion peu compatible avec le temps long de l'éducation, celle-ci est bien réelle dans le champ de l'EMI si nous

« Comprendre la fabrique de l'information, pour mieux saisir les enjeux de pluralité et d'indépendance de la presse en démocratie ; pratiquer les médias à l'école, au collège et au lycée, afin d'acquérir des compétences fondamentales de lecture, d'écriture, mais aussi de travail en groupe. Tels sont les deux piliers de l'éducation aux médias et à l'information (EMI). »

voulons changer de paradigme, réussir la transformation numérique dans l'éducation et inverser le mouvement de défiance à l'œuvre dans nos sociétés vis-à-vis de ce quatrième pouvoir de la presse et des médias, essentiel à l'équilibre de nos démocraties.

Repenser nos manières d'apprendre et d'enseigner

Les enjeux sont considérables, qui amènent à devoir repenser nos manières d'apprendre et d'enseigner, à revisiter la forme scolaire et les pédagogies, à créer des alliances éducatives pertinentes. De nouvelles ligues associant enseignants, éducateurs et journalistes se sont ainsi formées. Des ressources sont pensées au plus près des pratiques informationnelles des jeunes, intégrant leurs usages des réseaux sociaux. Le Clemi réalise en classe des ateliers « Déclic'Critique », pour apprendre aux élèves à décoder les médias et l'information. Un jeu sérieux, « Classe Investigation », les plonge dans une enquête journalistique immersive pour leur faire découvrir les contraintes du métier de journaliste et comprendre comment se fabrique l'information. Bien d'autres exemples existent de projets pédagogiques innovants portés par des partenaires de l'école, associations, mouvements d'éducation populaire, journalistes et entreprises médiatiques soucieux d'affirmer leur responsabilité sociale en matière d'éducation. Comme l'engagement des acteurs publics de l'audiovisuel dans la construction de la plateforme de ressources « Lumni », aux côtés des opérateurs de l'éducation. Ou la récente création de l'Alliance pour l'éducation aux médias (ApeM), au sein de l'Alliance pour la presse d'information générale, qui fédère quelque trois-cents éditeurs et vise à renforcer la relation entre l'enseignement et les médias sur tous les territoires.

Cette dynamique réinterroge les moyens du Clemi, cette structure souple et réactive, chargée d'accompagner tous ces acteurs dans leurs projets en liaison avec les enseignants, en s'appuyant sur son réseau de coordonnateurs académiques et eux-mêmes en lien avec un tissu d'enseignants-formateurs et de référents EMI. Le Cese propose, dans son avis rendu fin 2019⁽⁶⁾, de nombreuses pistes pour améliorer le cadre et les conditions des acteurs engagés au quotidien sur le terrain. Le renforcement des moyens financiers et humains du Clemi y figure au premier rang. Dans un secteur aussi sensible que celui de l'éducation à la citoyenneté, il est plus que nécessaire de repenser la place et le rôle des opérateurs publics, comme le Clemi, à la hauteur des enjeux qui se posent à l'ère numérique.

Une urgence démocratique à l'heure du tout numérique

La spécificité du Clemi, au centre des enjeux de renforcement de l'esprit critique, le positionne en effet dans un écosystème d'une densité inédite, tant par la proximité entre les technologies et l'éducation que par le nombre et la nature des acteurs de la transformation numérique. Sa singularité d'opérateur public le situe comme garant de la compétence gouvernementale en matière d'éducation, sur les missions de formation, de création et d'accompagnement pédagogiques au service des enseignants. Mais aussi comme garant de l'amélioration du système éducatif, en exerçant la régulation indispensable à l'intégration des progrès technologiques aux processus d'apprentissage⁽⁷⁾. Concilier ces impératifs implique une réassurance des opérateurs publics au

« Le défi est immense, il exige à la fois de se former à l'école en citoyen actif, capable de discernement et de sens critique, mais aussi appelé à progressivement maîtriser les connaissances techniques et scientifiques dans un monde de plus en plus technologique. »

centre de cet écosystème au sein duquel, outre les acteurs traditionnels, interviennent désormais des entreprises et industries technologiques capables de concurrencer l'Etat dans le secteur de l'éducation, par l'ampleur de leurs moyens et leur fonctionnement (exploitation algorithmique des données). Réalité que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche notait en 2017, dans son Livre blanc⁽⁸⁾ : « *L'émergence de ces nouveaux acteurs de l'éducation peut être vue comme une opportunité tout autant que comme une menace. [...] Menace de voir le pilotage éducatif échapper aux pouvoirs publics, avec des conséquences potentielles sur les contenus éducatifs et les visions éducatives. L'importance de l'éducation est telle pour une société qu'elle ne peut en confier les clés à des intérêts privés.* »

Ces « géants » ouvrent notamment des espaces pour proposer des formations ouvertes à tous les publics suivant un modèle de gratuité. Ils financent des porteurs de projets tel Facebook, au travers du Fonds pour le civisme en ligne⁽⁹⁾, ou éditent des manuels comme Twitter, avec son Guide d'apprentissage sur l'EMI⁽¹⁰⁾. Le dialogue s'avère parfois complexe avec ces acteurs qui privilégient les approches par l'outil plutôt que par les usages. Il n'est donc pas incohérent d'interroger leur légitimité en matière d'éducation. Le défi étant de savoir tirer bénéfice des potentialités de la transformation numérique en termes d'éducation, tout en interdisant des applications contraires à l'éthique. Les opérateurs publics, comme le Clemi, sont d'ores et déjà à l'épreuve. Cette réassurance de leur rôle doit, a minima, advenir pour « *constituer le contre-modèle potentiel à la globalisation uniformisatrice imposée par les Gafa* »⁽¹¹⁾, comme l'écrit Pierre Mounier. A ces conditions, notre système éducatif garantira sa mission fondamentale de transmission des connaissances, des savoirs, et d'éducation à une citoyenneté effective à l'ère numérique. ●

(6) Conseil économique, social et environnemental, avis du 10 décembre 2019, « Les défis de l'éducation aux médias et à l'information » (www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2019/2019_30_defi_education_medias_information.pdf).

(7) Personnalisation des parcours pédagogiques grâce aux outils collaboratifs, *social learning*, intelligence artificielle-IA, etc.

(8) Livre blanc de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Actus/04/1/ESR_Livre_Blanc_707041.pdf).

(9) <https://about.fb.com/fr/news/2018/11/facebook-lance-en-france-le-premier-fonds-pour-le-civisme-en-ligne>.

(10) « Enseigner et apprendre avec Twitter » (<https://about.twitter.com/content/dam/about-twitter/values/twitter-for-good/fr/teaching-learning-with-twitter-unesco.pdf>).

(11) « Les Humanités numériques. Une histoire critique », Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2018.